

LES ARGUMENTS POUR NE PAS CHANGER L'ALLOCATION DANS LA BANDE 470-694 MHZ À LA CMR-15



LA TÉLÉVISION TERRESTRE OFFRE D'IMPORTANTES OPPORTUNITÉS À L'AFRIQUE

1. La télévision terrestre permet un accès gratuit à un contenu avec des récepteurs disponibles à bas prix et offre l'opportunité d'une création de contenu local et national. Ce contexte est déjà bien établi avec la télévision analogique en Afrique and devrait permettre une amélioration supplémentaire avec l'introduction de la télévision numérique terrestre (TNT).
2. La télévision terrestre coexiste avec d'autres services déjà existants ou de potentiels nouveaux services (comme les services auxiliaires à radiodiffusion et la production et potentiellement les équipements dits pour les « espaces blancs » qui utilisent localement des fréquences de Télévision non utilisées par la télévision). Cette coexistence est permise par l'accord de Genève O6 qui offre une bonne possibilité de partage.
3. La certitude réglementaire et la sécurité d'accès au spectre dans le long terme sont essentielles pour permettre les investissements nécessaires dans les réseaux.
4. Le secteur Audiovisuel en Afrique pourrait bénéficier de la création de millions d'emplois de grande valeur dans la production du contenu local.
5. La télévision terrestre est le moyen le plus efficace de communication avec la population entière, en particulier dans les zones rurales, à des coûts raisonnables. Elle permet d'offrir éducation, campagnes d'information au public, mises à jour d'information d'urgence et communication gouvernementale. Elle soutient la cohésion sociale, l'intégration et l'identité nationale.
6. La télévision terrestre est la seule plateforme qui offre une solution aux nations africaines pour communiquer directement avec leurs citoyens. Les plateformes alternatives n'offrent portée ni liberté d'accès.
7. Le cadre réglementaire qui permet la radiodiffusion terrestre offre également un potentiel de liens forts avec les investissements dans la production locale, l'intégration sociale et la diversité culturelle. Ce n'est pas le cas avec les plateformes alternatives.
8. Des récepteurs à prix abordable sont déjà disponibles, comme résultat de l'économie de masse.
9. La Télévision numérique terrestre (TNT) a eu du succès à travers le monde et les pays africains ont le potentiel d'en bénéficier également.

L'INDUSTRIE DU MOBILE N'A PAS BESOIN DE PLUS DE SPECTRE UHF

1. Une proportion significative de spectre alloué au service mobile n'a pas été utilisée. Ce spectre doit en priorité être utilisé avant toute considération de spectre supplémentaire.
2. Wifi est facilement disponible dans tous les équipements mobiles et représente une alternative bas coût à un équipement 3gpp.
3. Le mobile large bande ne peut pas remplacer la télévision terrestre.
4. L'utilisation du spectre par le mobile large bande « stérilise » le spectre concerné (pas de TNT, de service auxiliaires ni d'équipements zones blanches). L'IMT ne peut pas partager le spectre avec d'autres services.
5. Le plan détaillé de fréquence déjà approuvé pour la TNT en Afrique pourrait être compromis si une allocation supplémentaire de fréquence au mobile est faite dans la bande 470-694 MHz. Ceci pourrait saper l'opportunité pour l'Afrique en termes de création de contenu et d'emplois.
6. Avec un accès à la bande des 700 MHz à côté de la bande des 900 MHz et dans un futur prochain l'opportunité pour le mobile large bande d'être déployé en Afrique dans la bande des 800 MHz il y aura une quantité importante de spectre inférieur à 1 GHz disponible pour soutenir l'augmentation de trafic du mobile large bande, permettant à la Région 1 de rester au premier rang en terme de développement de services.
7. Le mobile large bande n'offre pas la portée ou la liberté d'accès pour communiquer directement avec les citoyens. Il n'investit pas non plus dans et ne soutient pas la création de contenu local.
8. Les prévisions de besoin du mobile large bande sont contestables.
9. Un spectre supplémentaire ne rendra pas le mobile large bande plus abordable. Ceci est prouvé en Amérique et en Europe.